

FINANCES COMMUNALES : Saint Quentin la Poterie

Note de présentation du Budget Primitif 2022

L'article 107 de la loi NOTRE est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.* » Cette note répond à cette obligation et présente de manière synthétique les principales informations et évolutions du Budget Primitif.

Rappel du cadre général du Budget Primitif

Le **Budget Primitif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Rappel de la structure d'un budget communal

La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par les charges de personnel, l'entretien et les consommations fluides des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement aux impôts locaux, aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires, locations de salles...) et aux dotations versées par l'Etat.

La **section d'investissement** est quant à elle liée aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers ainsi que les études et les travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public...), le remboursement de TVA par l'Etat et les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissements.

Répartition du Budget 2022

Fonctionnement

3 219 985 €

Investissement

2 404 385 €

Contexte

Malgré la crise sanitaire la commune de St Quentin a été peu impactée financièrement. L'incertitude liée à la réforme de la taxe d'habitation oblige la commune chercher de nouvelles marges de manœuvre pour les années à venir. 2022 sera une année d'investissements modérés par rapport à 2021 mais de beaux projets verront quand même le jour.

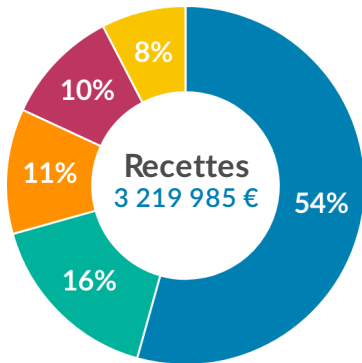
Orientations

- ▶ Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ▶ Conservation d'une bonne capacité d'autofinancement
- ▶ Stabilité des taux d'imposition des communaux depuis 2008

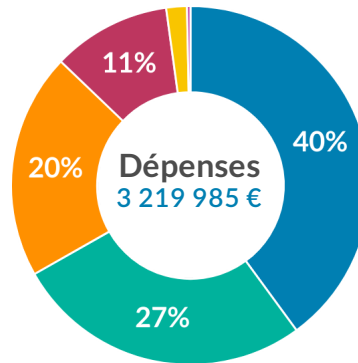
FINANCES COMMUNALES : Saint Quentin la Poterie

Note de présentation du Budget Primitif 2022

La section de fonctionnement



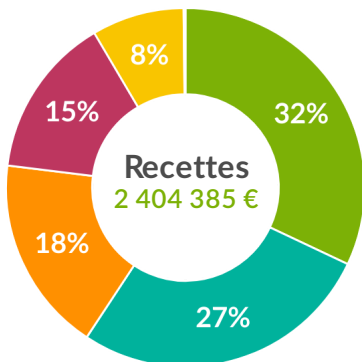
- Impôts et taxes : 1 750 000 €
- Dotations et participations : 525 000 €
- Excédent antérieur : 362 985 €
- Produits des services : 337 000 €
- Autres recettes : 245 000 €



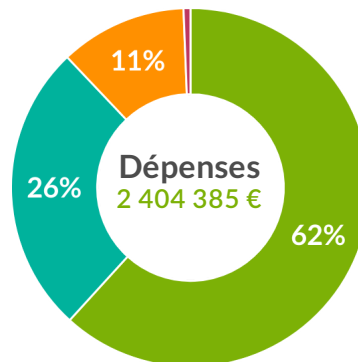
- Charges de personnel : 1 286 000 €
- Charges générales : 864 600 €
- Virement à section d'invest : 655 385 €
- Charges gestion courante : 344 000 €
- Interêts d'emprunts : 60 000 €
- Autres dépenses : 10 000 €

La section de fonctionnement s'élève à 3 219 985 pour 2022 avec trois constats qui peuvent être faits concernant les dépenses : Le chapitre charges à caractère général (011) augmente du fait de la prise en compte en 2022 des travaux d'enfouissement des réseaux secs sur la route d'Uzès (près de 60 k€). Le chapitre dépenses de personnel (012) augmente de 70 k€ du fait du choix d'accroître le nombre de contrats aidés en 2022 (augmentation compensée par des recettes à hauteur de 60 %). Les intérêts d'emprunts baissent de 15k€ par rapport à 2021 du fait de l'extinction d'un emprunt en 2021.

La section d'investissement





- Excédents de fonct capitalisés : 770 000 €
- Virement de section de fonct : 655 385 €
- Dotations et subventions : 425 000 €
- Emprunt : 350 000 €
- Produits des cessions : 200 000 €
- Autres recettes : 4 000 €



- Dépenses d'équipement : 1 484 774 €
- Déficit d'invest reporté : 629 611 €
- Remboursement du capital : 275 000 €
- Autres dépenses : 15 000 €

Pour 2022, la commune va continuer à appliquer le programme d'investissement proposé en 2020. Un terrain multisports sera créé au complexe sportif (150 k€) et un second de taille réduite sera installé aux écoles (80 k€). L'aménagement des places bellecroix, de la mairie et de l'horloge sera terminé avec la partie voirie et aménagements urbains (coût total du projet : 450 k€). Le chemin de la fonête verra la création d'un trottoir et la réfection complète de la voirie. L'entrée de ville route d'Uzès sera également concernée par les travaux avec l'enfouissement des réseaux secs.

Fiscalité votée en 2022

	Taux voté	Produit perçu
 Taxe foncière	42.36%	1 482 176 €
 Taxe foncière non-bati	57.57%	45 480 €

En synthèse

Le budget 2022 reste dans la lignée des années précédentes avec un effort d'investissement soutenu, un recours à l'emprunt modéré et un choix de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux.

Au 1er janvier 2022, l'encours de la dette de la commune s'établit à : **2 411 567 €**